

Présentation du programme LIFE



Nadège Dondez
Direction des affaires européennes et
internationales - MTES



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE
www.ecologique-solidaire.gouv.fr

MINISTÈRE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES
www.cohesion-territoires.gouv.fr

Plan de l'intervention

- **Présentation générale du programme**
- Présentation de l'appel à projet traditionnel
- Montage d'un projet LIFE et conseils



Objectifs généraux de LIFE

- Amélioration de **l'élaboration, la mise en œuvre et le contrôle de l'application de la politique et de la législation de l'UE**
- Transition vers une économie efficace dans l'utilisation des ressources, à faible intensité de carbone et résiliente aux effets du changement climatique
- Lutte contre le processus d'appauvrissement de la biodiversité, en appuyant notamment le réseau Natura 2000
- Contribution à une meilleure gouvernance en matière d'environnement et de climat
- Soutien à la mise en œuvre du 7e programme d'action pour l'environnement

Qu'est ce que le programme LIFE ?

- Un prg dédié à l'environnement
 - Quoi ? Subventions, prêts, garanties bancaires
 - Pour qui ? ouvert aux collectivités, ONG et entreprises (la réponse peut être présentée en anglais)
- Fondements juridiques (en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2014)
 - Règlt relatif à l'établissement d'un programme pour l'environnement et l'action pour le climat n°1293/2013
 - 2 programmes de travail pluriannuels (2014-2017 ; 2018-2020)
- Gestion du programme
 - Commission et Agence EASME
 - 1 comité composé des représentants des États membres

LIFE 2014-2020 dans l'environnement des programmes européens

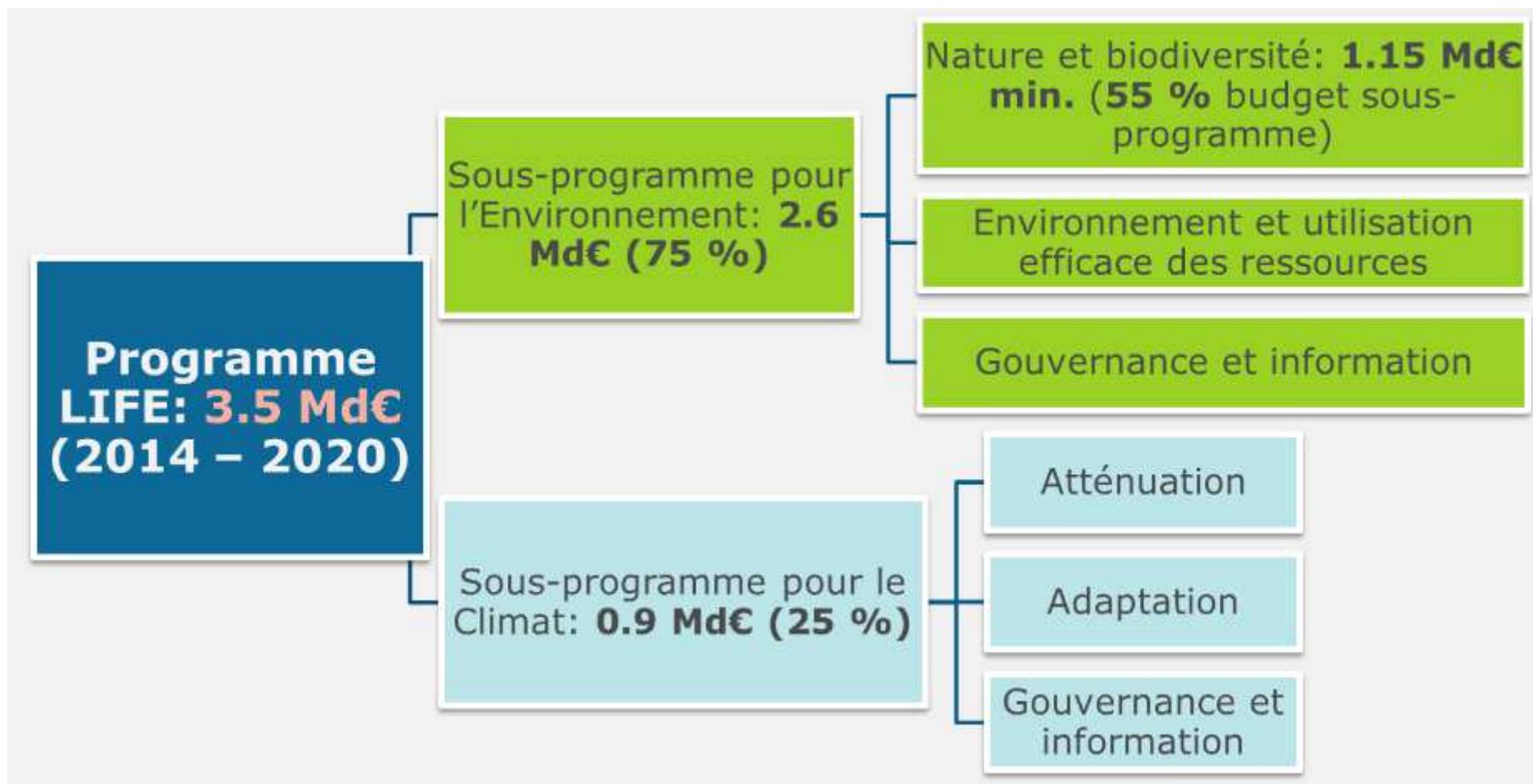
7^e programme d'action pour l'environnement
Cadre Énergie-Climat

HORIZON 2020

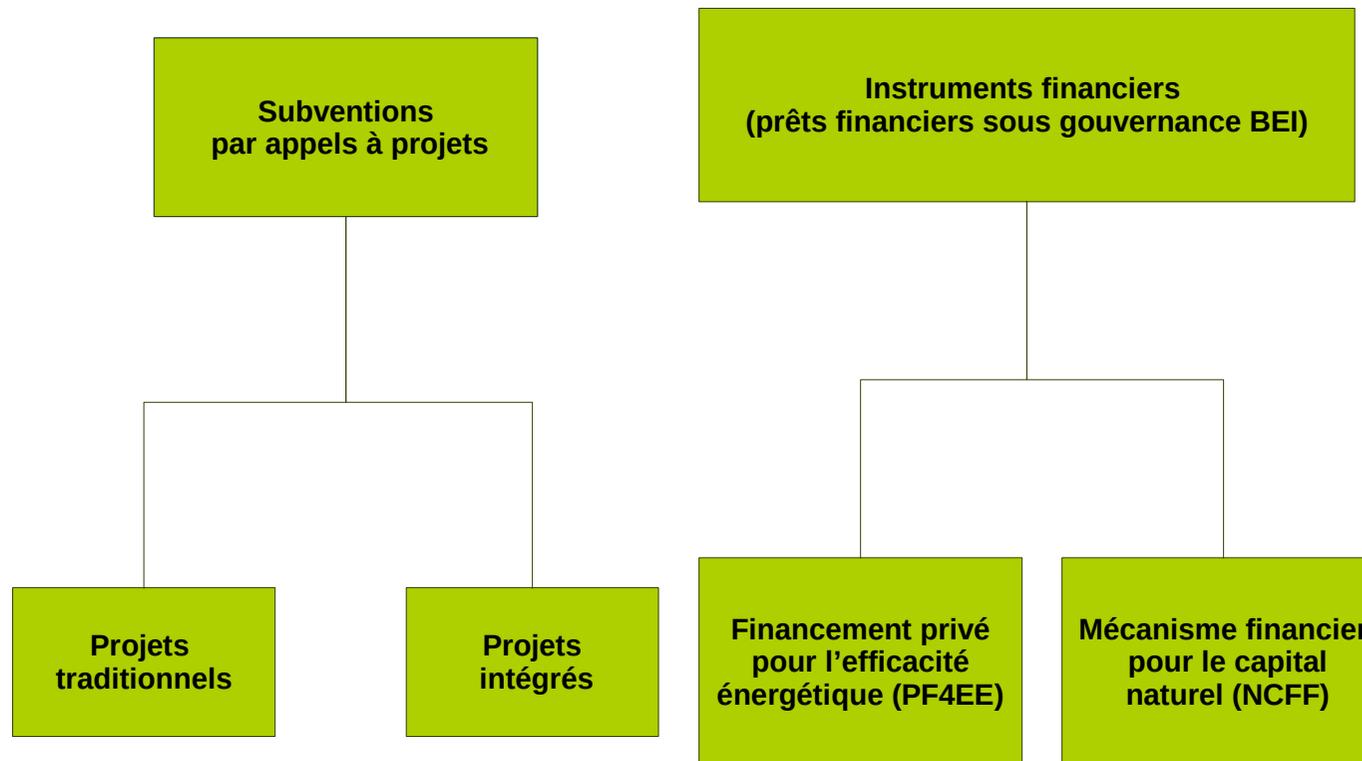
LIFE
démonstration / projets pilotes
meilleures pratiques

FEDER – FSE – FEADER
FEAMP – INTERREG

Les deux sous-programmes



Types de financements



→ Budget de l'APP traditionnels 2017 : 260 millions € pour l'UE

Plan de l'intervention

- Présentation générale du programme
- **Présentation de l'appel à projet traditionnel**
- Montage d'un projet LIFE et conseils



Caractéristiques des projets traditionnels

Projets innovants et exemplaires

- Projets pilotes
- Projets de démonstration
- Projet de bonnes pratiques

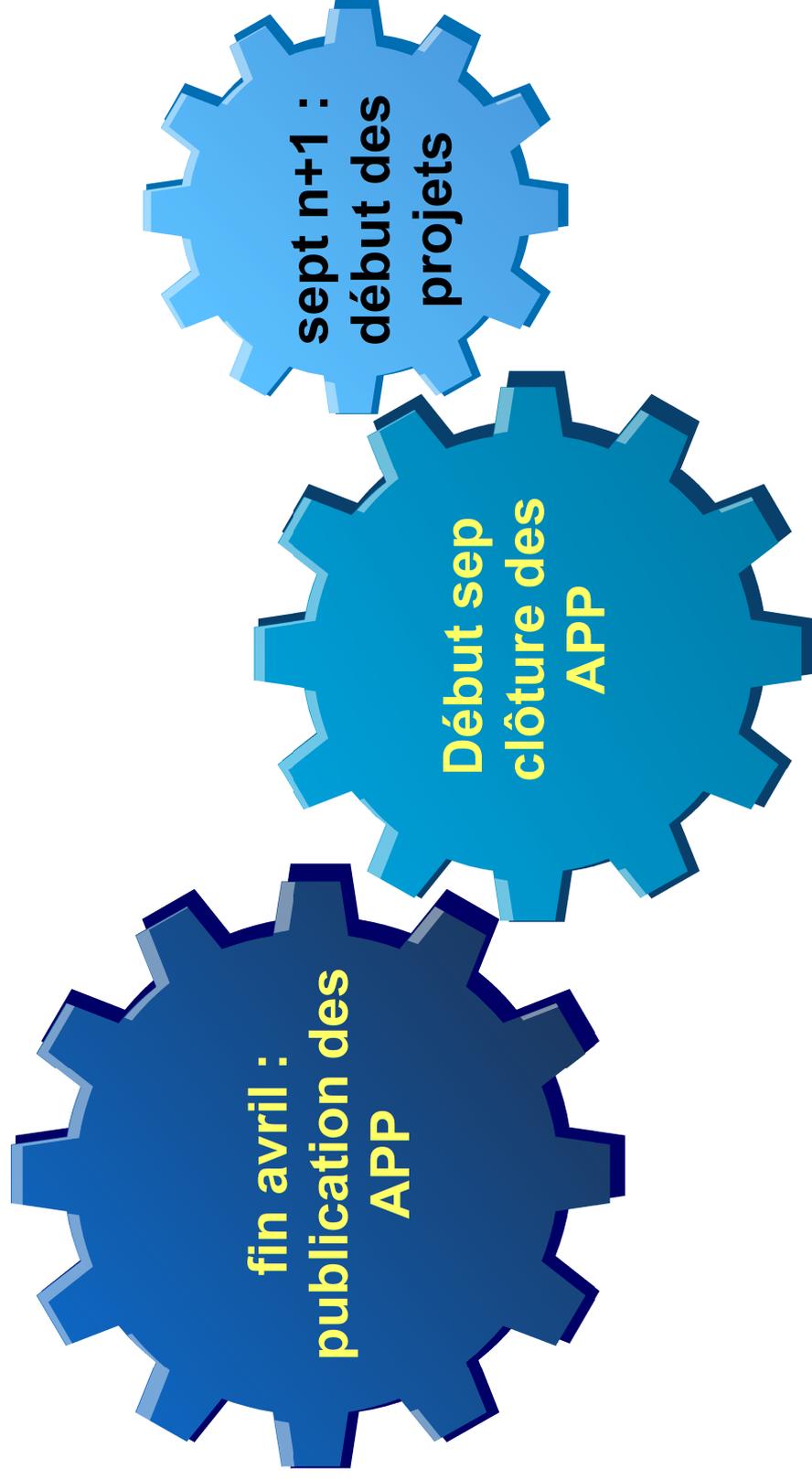
LIFE ne finance pas :

- des projets de recherche
- des projets d'infrastructure
- des projets exclusivement en dehors des territoires où les traités de l'UE s'appliquent

Caractéristiques des projets traditionnels

- Quelques chiffres :
 - **Budget total du projet** : entre 500 000 € et 5 millions d'euros
 - **Durée** : 2 à 5 ans
 - **Taux de co-financement** : 55 % pour le volet utilisation rationnelle des ressources et le sous programme climat ; 60 % pour le volet N&B
- Les partenariats :
 - Flexibilité sur la taille du consortium
 - Transnationalité du consortium non obligatoire

Calendrier type de l'appel à projet



Les priorités thématiques - ENV

Volet utilisation rationnelle des ressources	<ul style="list-style-type: none">• eau ;• déchets ;• utilisation efficace des ressources ;• santé environnement ;• qualité de l'air	Pour s'y référer : <ul style="list-style-type: none">• annexe III du règlement LIFE• le programme de travail pluri-annuel 2014-2017 (puis 2018-2020)• Handbook on financing NATURA 2000 – Part I (May 2014 version) Permet l'obtention de points dans le cadre de la sélection des projets
Volet N&B	<ul style="list-style-type: none">• gestion du réseau Natura 2000 ;• conservation d'espèces et d'habitats ;• protection contre les espèces allogènes envahissantes	

Les priorités thématiques – ENV et Climat

▪ Volet Gouvernance et information

- ▶ Sensibilisation sur les problèmes environnementaux
- ▶ Communication et partage d'information, transfert de bonnes pratiques, formation, coopération entre acteurs, etc.
- ▶ Contribution à une meilleure mise en pratique des politiques
- ▶ Amélioration de la gouvernance environnementale

Où les trouver ?

Volet ENV

dans l'annexe III du Règlement LIFE
Déclinée en thèmes de projets dans le programme de travail pluri-Annuel 2014-2017 (pages 16 et 19)

Volet Climat

dans les lignes directrices de chaque APP

Les priorités thématiques - CLIMAT

Volet atténuation	<ul style="list-style-type: none">• industries électro-intensives• gaz à effet de serre fluorés• affectation des terres, changement d'affectation des terres et gestion forestière
Volet adaptation	<ul style="list-style-type: none">• adaptation de zones vulnérables (au risque inondation, à la désertification...)• adaptation de zones urbaines denses (approches écosystémiques, technologies innovantes, infrastructures vertes)

Pour s'y référer :

lignes directrices de chaque APP

Permet l'obtention de points dans le cadre de la sélection des projets

Critères d'évaluation des projets traditionnels

1/ Phase de sélection technique

contribution aux objectifs généraux, aux domaines prioritaires, respect du type de projets

2/ Phase d' « award » minimum de 55 points

Award Criteria	Minimum pass score*	Maximum score
1. Technical coherence and quality	10	20
2. Financial coherence and quality	10	20
3. EU added value: extent and quality of the contribution to the specific objectives of the priority areas of the LIFE sub-programme for Environment	10	20
4. Contribution to the project topics	-	10
5. EU added value: multipurpose, synergies, and integration	7	15
6. EU added value: replicability and transferability	5	10
7. EU added value: transnational, green procurement, uptake	-	5
Overall (pass) scores	55	100

Award Criteria	Minimum pass score*	Maximum score
1. Technical coherence and quality	10	20
2. Financial coherence and quality	10	20
3. EU added value: extent and quality of the contribution to an increased climate resilience and/or to the reduction of greenhouse gas emissions	7	15
4. EU added value: Extent and quality of the contribution to the specific objectives of the priority areas of the LIFE sub-programme for Climate Action	7	15
5. EU added value: quality of multipurpose, synergies, and integration	7	15
6. EU added value: replicability and transferability	5	10
7. EU added value: transnational, green procurement, uptake	-	5
Overall (pass) scores	55	100



Sous-prg Climat



Sous-prg
Environnement

Montage budgétaire – les règles clés

Seules les dépenses faites pour les actions du projet réalisées pendant la durée de vie du projet sont éligibles

Coûts de personnel :

- attention à la règle des 2 % s'appliquant aux organismes publics
- les coûts journaliers du personnel: basés sur le salaire brut incl. les charges

Coûts de déplacement : basés sur les règles internes des bénéficiaires

Coûts de sous-traitance : max. 35 % du budget total

Dépenses en biens durables :

couvertes à 100 % pour les projets NAT,
couvertes à hauteur des coûts amortis pour les autres projets (et jusqu'à 25 % des coûts d'infrastructure et 50 % des coûts d'achat d'équipement).
Logo LIFE obligatoire sur ces biens durables

Dépenses de prototypes : éligibles à 100 % si le prototype a bien été développé spécifiquement pour le projet. Ne peut être utilisé à des fins commerciales pendant la vie du projet

Plan de l'intervention

- Présentation générale du programme
- Présentation de l'appel à projet traditionnel
- **Montage d'un projet LIFE et conseils**



Des ressources à consulter

sur le site internet du ministère sur le site dédié au programme de la Commission
<http://www.developpement-durable.gouv.fr/programme-europeen-financement-life#e1>

<http://ec.europa.eu/environment/life/index.htm>

The screenshot shows the website of the French Ministry of Environment, Energy, and the Sea. The header includes the ministry's name and logo. A navigation bar contains 'Actualités', 'Politiques publiques', and 'Ministère'. Below this, there are links for 'À la une' and 'Presse'. The main content area features a large heading 'Programme européen de financement LIFE' and social media sharing buttons for Facebook, Twitter, LinkedIn, and Print. A date 'Publié le Lundi 7 novembre 2016' is shown. A descriptive paragraph states that the LIFE program is a financial instrument of the European Commission. A section for 'Prochains événements du programme LIFE' lists two upcoming events: project calls in April 2017 and events during the EU Green Week in May and June 2017. A sidebar on the left lists various resources related to the LIFE program.

Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer

Actualités Politiques publiques Ministère

À la une Presse

programme LIFE

Présentation du programme et des appels à projets

Les projets LIFE traditionnels

Les projets LIFE intégrés

Les instruments financiers : NCFE et PF4EE

Le NCFE : financement du capital naturel

Le PF4EE : financement privé pour l'efficacité énergétique

Ressources utiles

Assistance à l'élaboration des projets

Programme européen de financement LIFE

Partager Tweeter Publier Imprimer

Publié le Lundi 7 novembre 2016

Le programme LIFE est un instrument financier de la Commission européenne entièrement dédié à soutenir des projets dans les domaines de l'environnement et du climat.

Prochains événements du programme LIFE

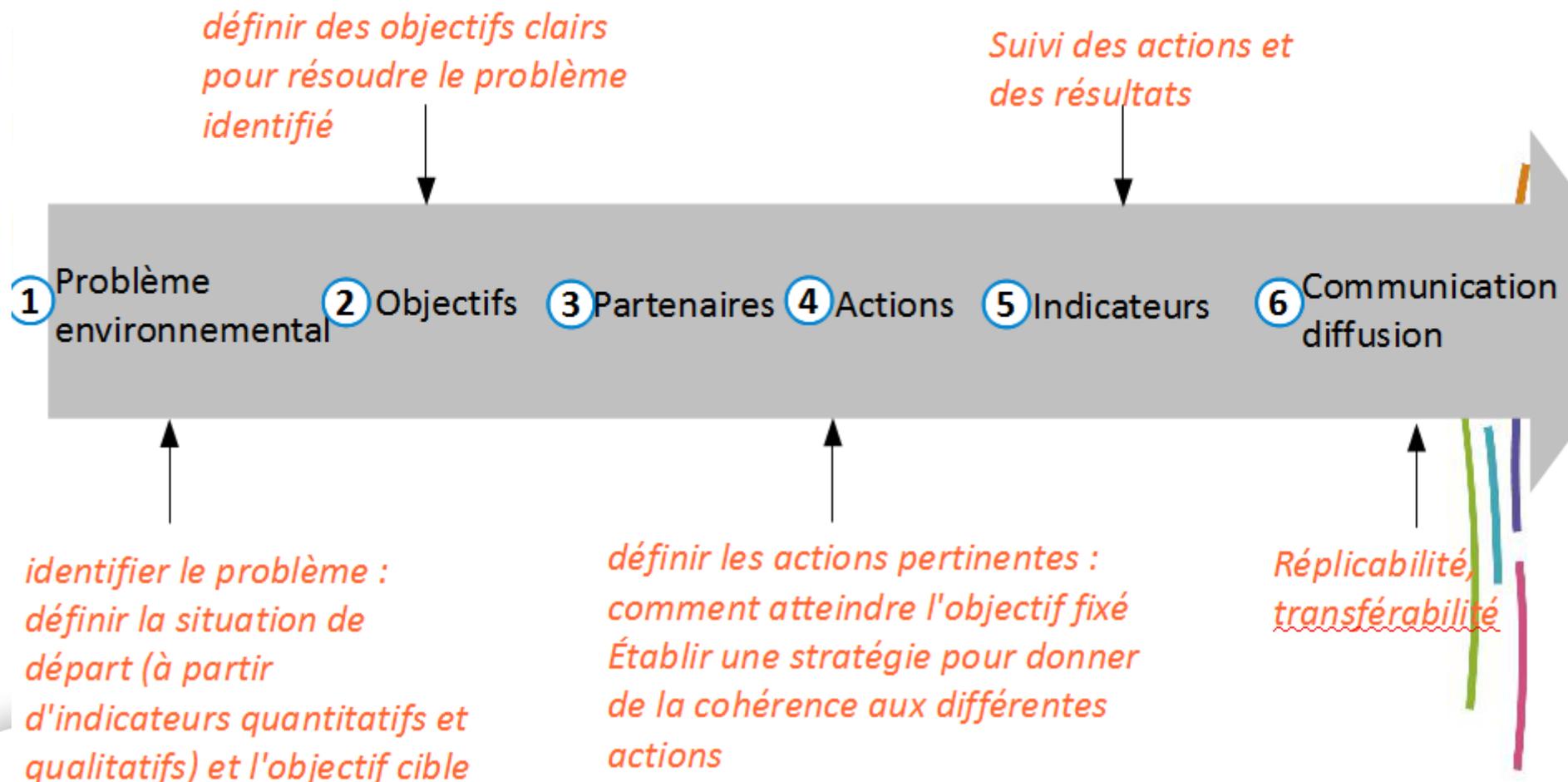
- Les appels à projets LIFE 2017 seront publiés le 28 avril 2017.
- durant l'EU Green Week, qui se déroulera du 29 mai au 2 juin 2017, plusieurs événements seront consacrés au programme LIFE et en particulier une

MINI

Montage d'un projet LIFE

Méthodologie d'élaboration d'un projet Life

Le programme life vise à financer un **projet** (et pas une action)



Montage d'un projet LIFE

- **Les moyens nécessaires au montage**
 - ✓ Pour le bénéficiaire coordinateur : **identifier un coordinateur technique et un coordinateur administratif et financier**
 - ✓ Prévoir environ **80 jours de travail** sur 6 mois
 - ✓ Prévoir 15 jours de travail pour la phase de révision
 - ✓ **Mettre en place un comité technique de coordination** se réunissant tous les 3 mois (pour faire le point sur les aspects techniques, rappeler le calendrier d'exécution, régler sur les problèmes rencontrés et apporter les modifications de projet éventuelles)

Montage d'un projet LIFE

Méthodologie de montage du projet

- ✓ Transmettre aux bénéficiaires associés :
 - ✓ une trame de rédaction des actions comportant tous les éléments nécessaires à renseigner sur la plateforme E-proposal
 - ✓ un tableur de dépenses prévisionnelles à renseigner par année, par action et par poste budgétaire (personnel, déplacements, assistance extérieure, équipements, consommables, etc.)
- ✓ Intégrer les éléments disponibles sur e-proposal dès l'ouverture de la plateforme

Recommandations

- **Bien définir le problème environnemental visé**
 - Présenter clairement le **contexte et situation initiale** au niveau européen, français et local
 - Expliquer clairement les **objectifs**
 - Définir clairement la **plus-value environnementale** du projet (nécessite un « état de l'art » précis), les bénéfices environnementaux : quelle est la situation actuelle et comment le projet permet de s'en distinguer de manière pertinente et efficace

Recommandations

Bien dimensionner le projet : cohérence technique

- ✓ **Cohérence technique et financière** : Enjeux-objectifs-moyen-résultats. Le lien entre les menaces et les actions doit être explicite (les actions ne contribuant pas directement aux objectifs du projet ne peuvent être éligibles)
- ✓ Décrire **précisément les actions (où, quand, comment, par qui)**, et les **quantifier**
- ✓ **Le nombre d'actions doit être limité**, mais elles peuvent être détaillées en sous-actions
- ✓ **Quantifier les résultats attendus** ; mesurer l'impact environnemental ; prévoir des **indicateurs** de suivi mesurables et adaptés
- ✓ **Prouver le caractère raisonnable des coûts** (précision de l'action et résultats attendus
Ex pour justifier les coûts de déplacement, indiquer leur but, leur nombre, leur durée)

Recommandations

Bien dimensionner le projet : cohérence technique

- ✓ Identifier les **bons partenaires** et préciser le rôle et les relations entre chacun (présenter clairement le management)
- ✓ **Projets d'information** : bien définir la **population cible** (en lien avec le problème environnemental visé)

Recommandations

- **Démontrer la plus-value européenne du projet :**
 - **réponse aux objectifs de l'UE** (faire le lien avec les politiques / la législation européennes c'est-à-dire les citer et démontrer ce lien)
 - **décrire la dimension transnationale du projet** (soit pour le projet lui-même, soit pour l'identification d'actions de transférabilité, répliquabilité)
 - **souligner les complémentarités** entre les volets ENV et Climat

L'assistance du ministère

- MEEM : 3 points de contact nationaux

Environnement

- Frédéric Ruysschaert (Nature et Biodiversité)
- Nadège Dondez

Climat

- Jonathan Hess

lifeplusfrance@developpement-durable.gouv.fr

- Mission d'assistance aux porteurs de projets français

Merci de votre attention



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE
www.ecologique-solidaire.gouv.fr

MINISTÈRE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES
www.cohesion-territoires.gouv.fr

Typologie des projets éligibles

Sous-programme concerné	Domaine prioritaire	Catégories de projets éligibles
Environnement	Environnement et utilisation rationnelle des ressources	<ul style="list-style-type: none"> Projets pilote Projets de démonstration
	Nature et Biodiversité	<ul style="list-style-type: none"> Projets pilote Projets de démonstration Projets faisant appel aux meilleures pratiques
	Gouvernance et Information	Projets d'information, de sensibilisation et de diffusion
Action pour le climat	Atténuation du changement climatique	<ul style="list-style-type: none"> Projets pilote Projets de démonstration Projets faisant appel aux meilleures pratiques
	Adaptation au changement climatique	<ul style="list-style-type: none"> Projets pilote Projets de démonstration Projets faisant appel aux meilleures pratiques
	Gouvernance et Information	Projets d'information, de sensibilisation et de diffusion

Résultats FR aux APP

Période	Nature et Biodiversité	Environnement Gouvernance	Climat
2007-2013	24/52	63/175	3/23
2014	4/12	1/23	3/7
2015	1/7	2/17	3/7
2016	/12	/13	/10

La règles des 102 %

Cette règle s'applique au personnel public permanent

